



CONVAINCRE POUR RÉUSSIR

EXCLUSIF

Je constate toutefois qu'il est de plus en plus difficile de convaincre nos interlocuteurs en raison de la multiplication des acteurs ayant des intérêts divergents des nôtres. Il peut parfois être frustrant, pour certains, de mesurer les résultats aux ressources consacrées à nos représentations. Dans ce travail, notre aptitude à convaincre est de plus en plus liée à notre capacité de rassembler des individus et des organisations autour de projets communs.

» suite en page 4

UN FORT POTENTIEL

4,1 M m³ de bois produits pour un chiffre d'affaires de 229 M\$

» suite en page 8

OPTIMISER LE TRANSPORT DU BOIS

Un nouveau babillard voit le jour.

» suite en page 11

*** DOSSIER SPECIAL**

NOUVEAU PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DES TAXES FONCIÈRES

Les producteurs forestiers de toutes les régions peuvent maintenant bénéficier d'un programme amélioré.

» suite en page 13

CAMPAGNE ÉLECTORALE 2014

Les producteurs de la forêt privée veulent participer à la relance de l'emploi.

» suite en page 7

L'ANNÉE EN DÉTAIL : À LIRE ABSOLUMENT



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013-2014

TABLE DES MATIÈRES

La Fédération des producteurs forestiers du Québec	P - 3
Le message du président – Convaincre pour réussir	P - 4
Stimuler la mise en valeur des potentiels de la forêt privée québécoise	P - 6
Améliorer le revenu des producteurs forestiers	P - 8
Préserver l'accès aux marchés	P - 10
Accroître le partage du risque financier de la sylviculture	P - 12
Favoriser la cohésion syndicale des producteurs forestiers	P - 15
Les administrateurs et employés	P - 17
Les statistiques de mise en marché des bois	P - 18
Autres implications	P - 19
Nos affiliés	P - 19

LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

» NOTRE VISION

Des propriétaires et producteurs forestiers qui contribuent au développement des communautés rurales du Québec par une gestion active de leurs boisés.

» NOTRE MISSION

La FPFQ est l'organisation provinciale qui travaille à la promotion des intérêts des 130 000 propriétaires forestiers de tous les milieux sociaux, dont 35 000 producteurs forestiers reconnus. L'action régionalisée de ses treize syndicats ou offices affiliés vise la protection et la mise en valeur des forêts privées québécoises, ainsi qu'une commercialisation ordonnée des bois en provenance de ces territoires.

» NOS MANDATS

Accroître le revenu des producteurs forestiers

Notre réseau de syndicats et d'offices de producteurs de bois offre un soutien aux propriétaires lors des différentes étapes de la mise en marché de leurs produits soit : la négociation collective de la vente des bois, l'organisation du transport des bois, la gestion du paiement des producteurs, la diffusion de l'information sur la mise en marché des bois, la certification des pratiques forestières et d'autres dossiers ayant des impacts sur le revenu des producteurs forestiers. La FPFQ appuie ses membres en assumant la vigie des indicateurs de marchés susceptibles d'influencer les négociations avec les usines de produits forestiers et revendique auprès des autorités gouvernementales un traitement fiscal qui tient compte des particularités des producteurs forestiers.

Stimuler la mise en valeur de la forêt privée

La FPFQ réclame la mise sur pied de diverses mesures afin de partager avec l'État le risque financier encouru par le producteur forestier pour la protection et la mise en valeur de ses boisés. Ces mesures prennent la forme de programmes d'aménagement forestier à frais partagés, de mesures fiscales et de services-conseils à l'intention des propriétaires forestiers québécois. Notre réseau régionalisé offre également des services de formation et des services-conseils en aménagement forestier directement aux propriétaires.

Favoriser la cohésion des producteurs forestiers

La FPFQ favorise la cohésion des propriétaires et producteurs forestiers du Québec, contribuant ainsi à une mise en commun des ressources pour l'obtention des services demandés et une plus grande force de représentation.

Être un porte-parole crédible des propriétaires et producteurs forestiers

Par le biais des assemblées tenues dans toutes les régions du Québec, de son site Internet (foretprivee.ca), de sa revue Forêts de chez nous et de son infolettre Forêts de chez nous PLUS, la FPFQ est le lien par excellence pour joindre les propriétaires forestiers. De plus, la FPFQ représente l'intérêt des propriétaires forestiers auprès des ministères et veille à l'adoption de politiques et de programmes nationaux favorables au développement des forêts privées (mesures fiscales, budgets d'aménagement, lois et réglementations touchant la mise en valeur et la commercialisation des bois, etc.)

La FPFQ est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA) et à la Fédération canadienne des propriétaires de boisés. Cette dernière est affiliée à l'Alliance internationale pour la foresterie familiale.

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT : CONVAINCRE POUR RÉUSSIR

À notre échelle, dans notre coin de pays, nous tentons de convaincre nos interlocuteurs du bien-fondé de l'aménagement forestier pour la société. Nous intervenons auprès d'un conseil municipal pour modifier un règlement, nous rencontrons des députés pour défendre des programmes gouvernementaux, nous tentons de convaincre un banquier de la pertinence d'un projet ou un industriel de la valeur de nos produits. Les représentations effectuées auprès de fonctionnaires, d'élus et d'industriels sont intrinsèques à notre rôle syndical qui est de défendre les intérêts de nos membres.

Je constate toutefois qu'il est de plus en plus difficile de convaincre nos interlocuteurs en raison de la multiplication des acteurs ayant des intérêts divergents des nôtres. Il peut parfois être frustrant, pour certains, de mesurer les résultats aux ressources consacrées à nos représentations. Dans ce travail, notre aptitude à convaincre est de plus en plus liée à notre capacité de rassembler des individus et des organisations autour de projets communs.

Au cours de la dernière année, ce travail de persuasion de la FPFQ aura permis d'obtenir des gains pour les producteurs forestiers et nous pouvons en être fiers.

L'amélioration du Programme de remboursement des taxes foncières, qui permet de bénéficier d'un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 85 % du montant des taxes foncières en échange de travaux d'aménagement forestier des lots boisés, la défense des budgets des programmes de mise en valeur des forêts privées de la dernière année et l'annonce des budgets pour les trois prochaines années, la refonte des territoires des plans conjoints de producteurs de bois et la mise en service du babillard électronique pour optimiser le transport de bois sont des exemples concrets.

Les propriétaires et producteurs forestiers peuvent particulièrement se réjouir de la décision du gouvernement Marois d'améliorer le Programme de remboursement des taxes foncières. Cette bonne nouvelle, annoncée par la première ministre lors du Rendez-vous national de la forêt québécoise en novembre dernier, répond à une demande de longue date de notre organisation.

Rappelons que malgré les recommandations des comités qui se sont penchés sur cette question, ce programme n'avait pas fait l'objet de révision depuis seize ans. Pendant cette période, de nombreux députés et ministres de diverses allégeances nous ont patiemment écoutés revendiquer la révision de la liste des travaux d'aménagement forestier visés, l'indexation des dépenses admissibles et la correction des règles de déclenchement du programme, sans jamais nous décourager.

Une autre bonne nouvelle annoncée par le gouvernement Marois fut le maintien des budgets de 33,5 M\$ des programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées pour les trois prochaines années, ce qui permettra de stabiliser la réalisation de travaux sylvicoles et les organisations de services en aménagement forestier.



Il faudra voir si le nouveau gouvernement respectera sa promesse de maintenir cet engagement.

Ces décisions viennent soutenir les activités de mise en valeur des forêts privées et de production de bois à travers le Québec.

À présent, il faudra veiller à réunir les conditions favorables pour inciter les propriétaires forestiers à récolter du bois. Si nous ne parvenons pas à rémunérer adéquatement le travail des producteurs forestiers et créer un accès aux marchés pour les

Au cours de la dernière année, ce travail de persuasion de la FPFQ aura permis d'obtenir des gains pour les producteurs forestiers et nous pouvons en être fiers.

bois des forêts privées, les efforts sylvicoles ne généreront pas les retombées espérées.

À cet égard, la mise en service d'un babillard électronique pour optimiser le transport des bois de la forêt privée, ainsi que la dissolution du plan conjoint des producteurs forestiers du Sud-Ouest du Québec et l'élargissement des territoires des plans conjoints avoisinants sont des exemples de projets susceptibles d'améliorer les conditions des producteurs forestiers de ces territoires, ayant nécessité un effort de persuasion au sein de notre organisation.

Comme ce travail ne prend jamais fin, nous poursuivrons nos représentations au cours de la prochaine année pour défendre les intérêts des producteurs forestiers, notamment en revendiquant un accès équitable aux marchés des bois, ainsi que l'adoption d'un plan provincial de prévention et d'intervention lors de catastrophes naturelles en forêt privée.

Toutes ces démarches nous ont encore une fois démontré la nécessité de bâtir des alliances avec les autres acteurs préoccupés par la mise en valeur des potentiels économiques des forêts privées, tant à l'échelle régionale que provinciale, afin de faire progresser nos dossiers. Cette réalité sera bien sûr intégrée au parcours de l'année à venir.

Pierre-Maurice Gagnon,
Président et producteur forestier

STIMULER LA MISE EN VALEUR DES POTENTIELS DE LA FORÊT PRIVÉE QUÉBÉCOISE

Le travail quotidien de la Fédération des producteurs forestiers du Québec vise à stimuler la mise en valeur des potentiels de la forêt privée québécoise, améliorer le revenu des producteurs forestiers, préserver leur accès aux marchés des bois, et accroître le partage du risque financier de la sylviculture en agissant auprès des ministères, intervenants du secteur forestier et acteurs de la société civile, sur la scène provinciale.

La forêt privée constitue près de **16 % du territoire forestier** productif du Québec. Cette forêt, qui entoure nos villes et villages, est détenue par **130 000 propriétaires de boisés**, dont près de **60 000 disposent de plans d'aménagement forestier** et **35 000 sont légalement reconnus comme producteurs forestiers**.

La mise en valeur de la forêt privée procure un revenu principal, ou d'appoint à des milliers de propriétaires forestiers puisque 20 000 d'entre eux mettent du bois en marché au cours d'une année et 3 000 producteurs en tirent leur revenu principal. En 2013, la valeur du bois récolté par ces producteurs, et destiné aux usines de pâtes et papiers, de sciage, de déroulage et de panneaux, s'est élevée à 229 millions de dollars. Si l'on inclut la valeur de 238 millions de dollars de la production

acéricole, de 75 millions de dollars de la production de bois de chauffage, de 25 millions de dollars de la production d'arbres de Noël et de 650 millions de dollars de dépenses directes liées aux activités de chasse et pêche sur terres privées, on constate que la mise en valeur de la forêt privée est indispensable à l'économie de plusieurs communautés rurales.

Au-delà des chiffres, l'activité en forêt privée contribue à la vitalité des communautés rurales du Québec par l'épanouissement d'entreprises bien implantées dans leur milieu. Les producteurs forestiers occupent fièrement le territoire habité, vivent dans les communautés rurales, embauchent localement et investissent prioritairement dans les entreprises régionales.

De plus, de multiples enjeux environnementaux, tels le maintien

de la biodiversité dans des milieux fortement sollicités, la réduction de l'érosion des sols et des berges, la protection de la qualité de l'air, de l'eau et des paysages sont assurés, entre autres, par la mise en valeur de la forêt privée. Une importante partie du succès de l'industrie du tourisme et des centres de villégiature dépend d'ailleurs de la préservation et de la mise en valeur des boisés privés.

Une part non négligeable du travail de la FPFQ consiste à faire valoir le rôle des propriétaires forestiers dans le développement économique et environnemental du Québec auprès des ministères provinciaux, afin de justifier des mesures de soutien financier à leur intention. La FPFQ intervient également en tant que porte-parole des producteurs forestiers auprès des médias nationaux.

»Une porte d'entrée sur la forêt privée du Québec: www.foretprivée.ca

Le site Internet de la FPFQ est un portail qui contient les multiples informations recherchées par les propriétaires et producteurs forestiers, qu'ils soient novices ou expérimentés. On y trouve les coordonnées des intervenants pouvant les accompagner dans leurs projets d'aménagement forestier, des guides de vulgarisation, les explications sur les divers programmes de soutien financier, les formations d'un jour offertes à la grandeur du Québec et plus encore. Ce portail permet de répondre au besoin d'information des propriétaires forestiers québécois, d'autant plus que près de 50 % d'entre eux disent consulter Internet à la maison. Ce site assure la convergence des informations portant sur la forêt privée québécoise et, depuis sa mise en ligne, on constate qu'il bénéficie d'une popularité croissante.

»La Forêt privée chiffrée

Publié par la FPFQ, ce document recense les statistiques disponibles portant sur le territoire privé et sa composition forestière, les propriétaires forestiers québécois, l'importance économique de la forêt privée et les activités d'aménagement forestier et de récolte des bois qui s'y déroulent. Il vise à rassembler et uniformiser les informations factuelles sur la forêt privée, partager la même information entre les multiples intervenants œuvrant en forêt privée, établir des orientations basées sur des constats chiffrés plutôt que sur des perceptions et réaliser un suivi des impacts des politiques gouvernementales et des conjonctures affectant ce territoire. La FPFQ souhaite, par cette initiative, outiller les intervenants de la forêt privée, démontrer l'importance de la forêt privée du Québec aux acteurs du développement régional, intéresser le milieu universitaire aux sujets touchant la forêt privée et fournir un contenu crédible aux différents médias. Les données sont présentées sous forme de graphiques démontrant une tendance provinciale et de tableaux précisant les informations par année ou par région administrative. La publication est disponible sur le site foretprivee.ca.

»Les campagnes dans les médias

La FPFQ a mené, de concert avec ses affiliés, plusieurs campagnes auprès des médias pour présenter les résultats de l'enquête auprès des propriétaires forestiers québécois (janvier 2013), défendre les budgets des programmes de mise en valeur des forêts privées (février 2013), promouvoir la révision du Programme de remboursement des taxes foncières (mars et novembre 2013), défendre l'accès aux marchés pour le bois de la forêt privée (octobre 2013) et annoncer les attentes des producteurs de la forêt privée en vue du Rendez-vous national de la forêt québécoise (novembre 2013) et de la campagne électorale provinciale (février 2014). Ces campagnes se sont traduites par l'émission de 10 communiqués et de nombreuses entrevues qui ont permis la rédaction de 49 articles dans les revues et journaux régionaux et nationaux; une couverture médiatique bien supérieure aux années précédentes. Ces initiatives ont également permis de positionner la FPFQ comme un interlocuteur important du secteur forestier québécois et d'influencer l'opinion publique à l'importance des revendications des producteurs. De plus, les représentants de la FPFQ ont réalisé deux entrevues radiophoniques et deux entrevues télévisées.

»Présenter la réalité des producteurs forestiers aux intervenants du secteur forestier

Le personnel de la FPFQ a été invité à livrer des conférences sur la réalité des producteurs forestiers, la situation sur les marchés des produits forestiers et le rôle des forêts privées dans l'approvisionnement de l'industrie forestière lors d'un colloque du Service canadien des forêts, du congrès de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, de la soirée des forestiers du Lac Etchemin, ainsi qu'aux étudiants de la Faculté de foresterie, géographie et géomatique de l'Université Laval et aux chercheurs du ministère des Ressources naturelles.

AMÉLIORER LE REVENU DES PRODUCTEURS FORESTIERS

La FPFQ appuie les négociations, menées régionalement par les syndicats et offices de producteurs de bois auprès des industriels forestiers, en documentant l'évolution des marchés des différents produits forestiers utilisés par les usines québécoises, en analysant la concurrence des autres sources d'approvisionnement en bois des usines de transformation, et en suivant la situation dans les pays forestiers concurrents. L'information recueillie et analysée par le personnel de la FPFQ renforce la position de négociation des représentants des



producteurs forestiers dans l'ensemble des régions du Québec. La FPFQ assure également, entre les syndicats et offices de producteurs de bois, un échange continu d'informations sur

l'évolution des marchés dans les différentes régions du Québec.

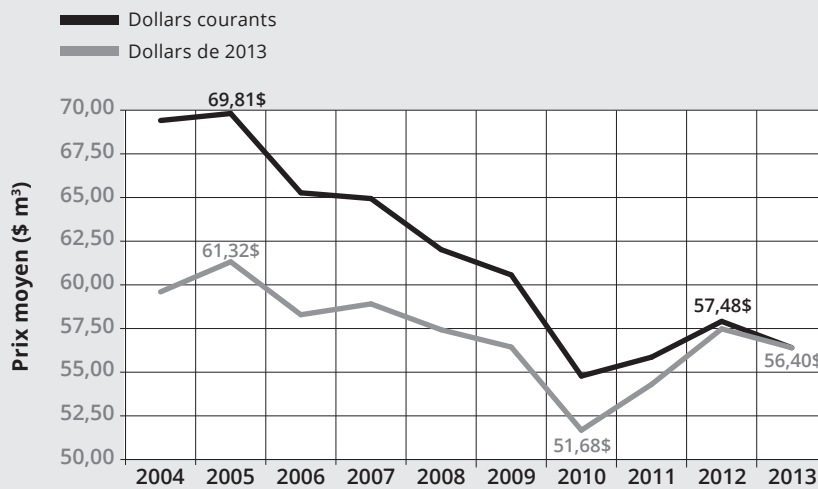
L'année 2013 s'est caractérisée par un léger accroissement des ventes de bois en provenance de la forêt privée. La concurrence qu'exerce l'État par l'allocation d'importants volumes de bois des terres publiques, combinée au fonctionnement bien en deçà des capacités de production des usines, a néanmoins continué de heurter les producteurs de la forêt privée. Beaucoup reste à faire pour regagner les revenus d'avant la crise qui perdure dans ce secteur.

»L'alimentation du site Info Bois

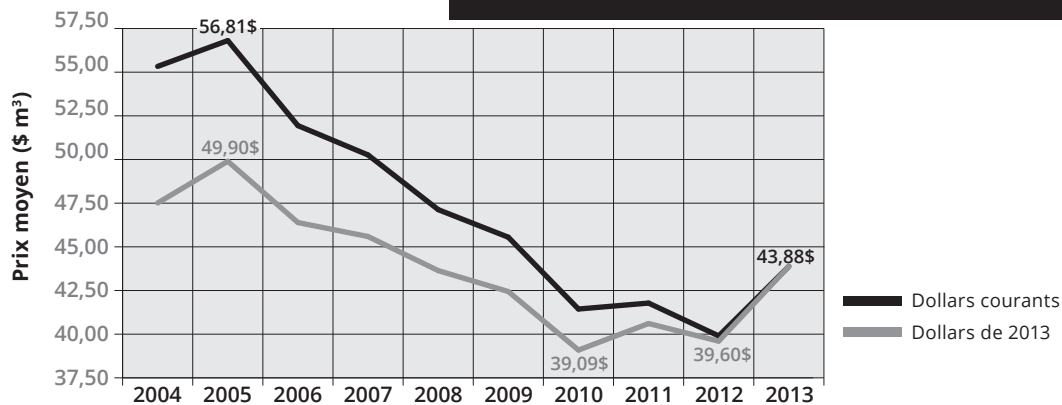
La FPFQ alimente en continu ses affiliés en données et analyses susceptibles d'influer sur les négociations pour la vente de bois aux industriels forestiers. Afin d'accroître la rapidité des échanges d'informations, ainsi que l'archivage et la recherche de celles-ci, la FPFQ administre un site Internet accessible uniquement à ses affiliés.

La vigie effectuée par la FPFQ permet d'analyser l'évolution des marchés du bois rond, des produits forestiers transformés, des investissements des usines, et des indicateurs macroéconomiques qui font réagir les marchés. Cette vigie réduit sensiblement le temps consacré par chacun des affiliés à la gestion d'informations nécessaires au bon déroulement de leurs activités.

**» ÉVOLUTION
DU PRIX MOYEN
PAYÉ POUR LE
BOIS DE LA FORÊT
PRIVÉE (VALEUR À
L'USINE INCLUANT
LE TRANSPORT)**



**» ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN PAYÉ
POUR LE BOIS DE LA FORÊT PRIVÉE (VALEUR
AU PRODUCTEUR EXCLUANT LE TRANSPORT)**



PRÉSERVER L'ACCÈS AUX MARCHÉS

L'accès aux marchés est un enjeu permanent pour les producteurs de la forêt privée puisque leurs livraisons ne représentent plus que 14 % de l'approvisionnement des usines de transformation et qu'ils doivent faire face à la concurrence des copeaux des scieries, du bois récolté dans les forêts publiques du Québec et des importations de bois en provenance de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des États-Unis. Pour préserver un équilibre sur les marchés du bois, l'État a prévu des dispositions à l'intérieur de deux lois-cadres : la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, qui prévoit un mécanisme conférant un caractère résiduel au bois de la forêt publique par rapport au bois de la forêt privée et aux autres

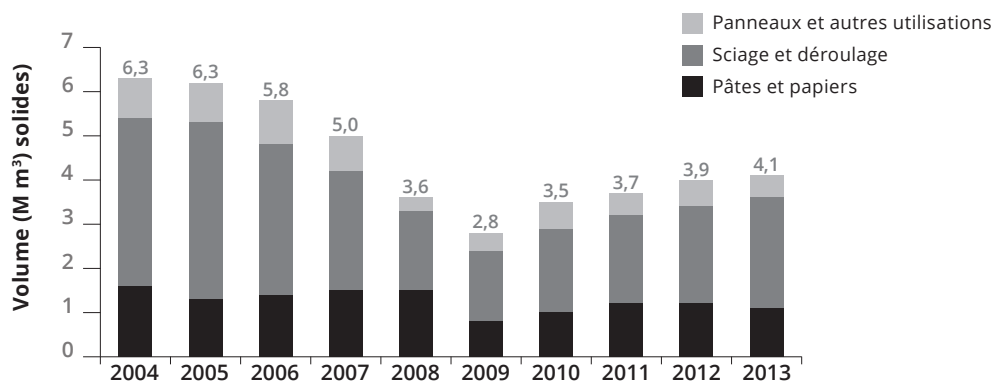
sources d'approvisionnement, et la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche qui propose aux producteurs diverses mesures pour équilibrer l'offre et la demande de bois. L'application concrète de ces principes établis par les lois demeure néanmoins un défi et a monopolisé une grande part de l'énergie de la FPFQ encore cette année.

À cet effet, la FPFQ a compilé les statistiques de mise en marché des bois et documenté les problèmes rencontrés en région pour écouler le bois de la forêt privée afin d'effectuer des représentations crédibles auprès du MRN. Dans le but de faire respecter le principe de résidualité, elle a aussi poursuivi son travail pour proposer des mécanismes

qui pourraient s'appliquer au nouveau régime forestier venant d'entrer en vigueur. La FPFQ fut aussi présente aux rencontres du comité de liaison FPFQ-MRN, à la Table provinciale de concertation sur les marchés de la matière ligneuse et à la Table sur la filière bioénergie qui traite de la valorisation de la biomasse forestière à des fins énergétiques.

De plus, la FPFQ a maintenu un dialogue avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec à propos des problématiques opérationnelles de commercialisation des bois de la forêt privée, perçues de part et d'autre, afin d'améliorer le système existant.

» ÉVOLUTION DU VOLUME DE BOIS ROND MIS EN MARCHÉ PAR LES PRODUCTEURS FORESTIERS DE LA FORÊT PRIVÉE PAR PRODUIT



» Les nouveaux calculs de possibilité de récolte forestière en forêt privée

Les calculs de possibilité de récolte forestière en forêt privée permettent d'évaluer si le niveau de récolte annuelle n'entame pas le capital forestier des différentes régions du Québec. Au cours de la dernière année, la FPFQ a réalisé de nouveaux calculs pour le compte de 12 agences régionales de mise en valeur des forêts privées, en collaboration avec la firme-conseil WSP (Génivar). Le travail se finalisera à la fin de 2014, mais déjà les calculs régionaux réalisés à ce jour montrent une progression de la possibilité annuelle de récolte forestière.



» L'enquête sur la récolte de bois de chauffage

La récolte de bois de chauffage est une activité populaire chez les propriétaires de la forêt privée du Québec. Toutefois, ce prélèvement de bois est peu documenté en comparaison de la récolte de bois destinée aux usines de sciage, de pâtes et papiers, de panneaux et des autres usines de transformation du bois faisant l'objet d'une compilation annuelle de la part du ministère des Ressources naturelles et de la Fédération des producteurs forestiers du Québec. En raison de son importance relative, cette récolte doit cependant être estimée afin d'évaluer le respect de la possibilité de récolte forestière annuelle des différentes régions du Québec.

L'enquête a permis de déterminer que 81 % des 130 000 propriétaires forestiers du Québec ont récolté du bois de chauffage au cours des cinq dernières années. De plus, 68 % des répondants interrogés ont affirmé avoir récolté en moyenne 20 m³ de bois de chauffage au cours de l'année 2011. Ces données ont permis d'estimer une récolte annuelle de 1,76 M m³ de bois de chauffage à l'échelle du Québec.

» Un site pour optimiser le transport de bois : www.transportdebois.ca

La FPFQ a piloté le développement d'un babillard électronique pour optimiser le transport du bois de la forêt privée. Ce babillard permettra d'abord aux producteurs d'annoncer les lots de bois à transporter aux usines puis aux compagnies de transport de sélectionner les lots qui les intéressent, communiquer avec le producteur forestier pour organiser la livraison et finalement transporter le bois. Ce service vise à réduire le nombre de voyages sans charge. Le babillard entrera progressivement en service au cours de la prochaine année.

ACCROÎTRE LE PARTAGE DU RISQUE FINANCIER DE LA SYLVICULTURE

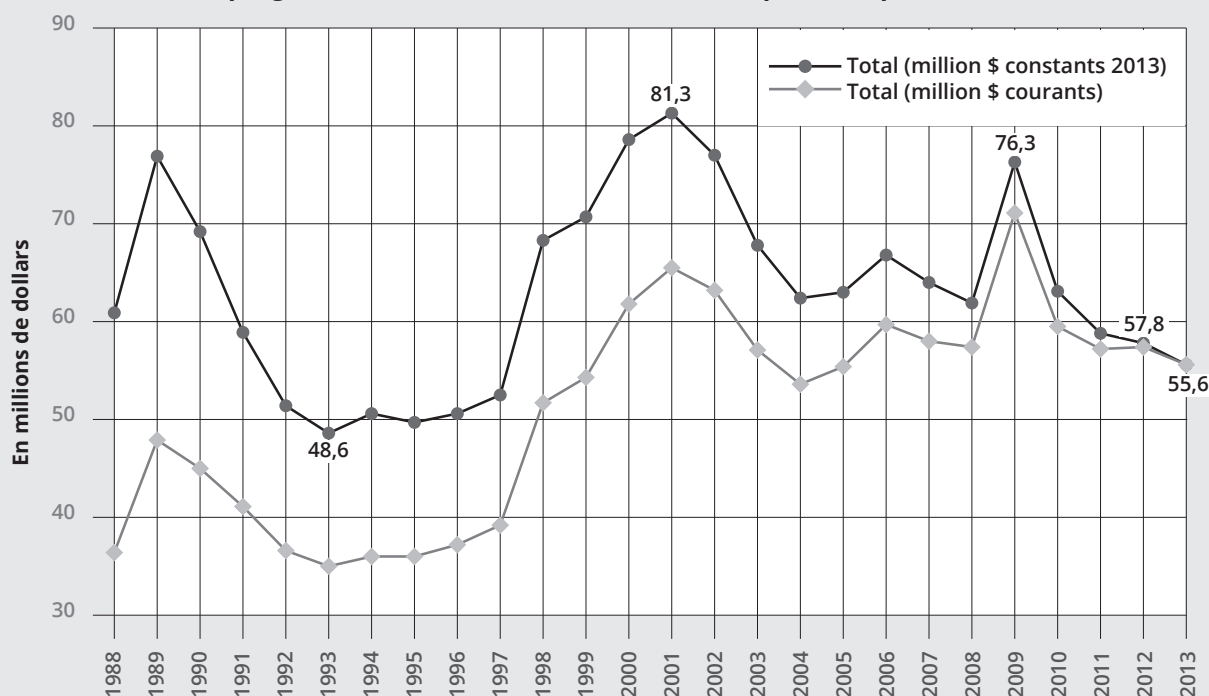
À long terme, les investissements dans la sylviculture ne sont généralement pas réalisés par les propriétaires sans assistance gouvernementale pour plusieurs raisons largement documentées : le rendement financier est bas en raison du temps requis pour faire croître la forêt, d'autres sources d'investissements moins risqués peuvent offrir une rentabilité supérieure, les imperfections du marché ne valorisent pas l'ensemble des coûts de production et, sauf exception, les marchés ne rémunèrent pas les services environnementaux générés par la mise en valeur des forêts.

Les gouvernements des pays industrialisés sont donc traditionnellement appelés à encourager l'investissement en aménagement forestier par le biais de programmes de partage des coûts avec des investisseurs privés. Depuis sa création en 1970, la FPFQ a proposé l'établissement et l'amélioration de tels programmes pour les propriétaires désireux de s'engager dans l'aménagement forestier de leurs boisés. Cette année n'a pas fait exception, car la FPFQ fut très active auprès des ministères provinciaux et du gouvernement pour maintenir les budgets disponibles à la mise en valeur de la forêt privée et améliorer les programmes existants.

» ÉVOLUTION DES PROGRAMMES DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT PRIVÉE

Globalement, les budgets des divers programmes de mise en valeur à l'intention des producteurs forestiers ont baissé à 55,6 millions de dollars pour l'année 2013.

Évolution des programmes de mise en valeur de la forêt privée depuis 1988



Note : Les investissements des propriétaires de boisés ne sont pas comptabilisés dans le graphique.

Source : FPFQ, MRN et Statistiques Canada, IPC du Québec : 2002=100.

»Le nouveau Programme de remboursement des taxes foncières pour les producteurs forestiers

Dossier principal de la dernière année, la FPFQ a multiplié ses efforts de représentation pour convaincre le gouvernement d'améliorer ce programme qui n'avait pas été actualisé depuis 1997 et qui ne répondait plus aux besoins des producteurs forestiers.

La FPFQ a notamment orchestré une campagne d'envoi de cartes postales aux députés du Québec pour obtenir leur appui à cette amélioration. Des milliers de producteurs de toutes les régions du Québec ont participé à cette initiative. La FPFQ a aussi rallié plusieurs organismes nationaux dans le but d'adresser une lettre conjointe à la ministre des Ressources naturelles, au ministre des Finances et de l'Économie et au président du Conseil du trésor, les pressant de finaliser la révision



du Programme de remboursement des taxes foncières pour les producteurs forestiers reconnus. De multiples rencontres se sont tenues avec les fonctionnaires, des députés et ministres pour faire progresser ce dossier.

Le gouvernement a finalement procédé à cette optimisation dont les producteurs forestiers du Québec peuvent bénéficier depuis janvier 2014. L'indexation des crédits accordés pour la réalisation

des travaux d'aménagement, la révision des travaux admissibles, ainsi que l'engagement de modifier les règles d'utilisation bonifieront grandement ce programme mis en œuvre en 1986.

Rappelons que le Programme de remboursement des taxes foncières permet à tous les producteurs forestiers de bénéficier d'un crédit d'impôt remboursable pouvant aller jusqu'à 85 % du montant de leurs taxes foncières en échange de travaux d'aménagement forestier réalisés dans leurs boisés. Les crédits non utilisés au cours d'une année donnée peuvent être reportés à l'année suivante. Ce soutien gouvernemental de 20 millions de dollars par année est donc un formidable levier permettant de générer des investissements au sein des forêts les plus productives du Québec, qui se trouvent également à proximité des usines de produits forestiers.

À l'intérieur de cette enveloppe, le budget du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées est demeuré à 28,5 millions de dollars, le Programme d'investissements sylvicoles à 5 millions de dollars, le Programme de création d'emplois en forêt à 6,7 millions de dollars. À ces montants, on doit ajouter le Programme de remboursement des taxes foncières, contribuant à environ 11,3 millions de dollars, et la participation de l'industrie forestière pour 4,1 millions de dollars.

» MONTANTS OCTROYÉS AUX AGENCES RÉGIONALES DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

Territoire d'agences de mise en valeur des forêts privées	Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées	Programme d'investissements sylvicoles	Programme de création d'emplois en forêt	Budget total 2013-2014	Budget total 2012-2013
Abitibi	1 373 700 \$	209 400 \$		1 583 100 \$	1 666 850 \$
Appalaches	2 268 220 \$	452 200 \$		2 720 420 \$	2 901 330 \$
Bas-Saint-Laurent	7 037 600 \$	452 000 \$	5 185 000 \$	12 674 600 \$	12 855 660 \$
Bois-Francs	1 896 200 \$	350 400 \$		2 246 600 \$	2 386 830 \$
Chaudière	2 132 180 \$	452 200 \$		2 584 380 \$	2 765 290 \$
Côte-Nord	305 900 \$	9 800 \$		315 700 \$	319 550 \$
Estrie	2 506 100 \$	627 300 \$		3 133 400 \$	3 384 250 \$
Gaspésie	1 954 150 \$	193 800 \$	1 560 000 \$	3 707 950 \$	3 785 500 \$
Lac-Saint-Jean	1 832 550 \$	130 800 \$		1 963 350 \$	2 015 665 \$
Lanaudière	471 200 \$	166 200 \$		637 400 \$	703 850 \$
Laurentides	947 150 \$	263 100 \$		1 210 250 \$	1 315 400 \$
Mauricie	1 265 400 \$	251 200 \$		1 516 600 \$	1 617 090 \$
Montérégie	947 150 \$	314 800 \$		1 261 950 \$	1 387 950 \$
Outaouais	1 121 000 \$	560 200 \$		1 681 200 \$	1 905 200 \$
Québec	1 423 100 \$	428 700 \$		1 851 800 \$	2 023 270 \$
Saguenay	727 700 \$	87 300 \$		815 000 \$	849 820 \$
Témiscamingue	233 700 \$	50 600 \$		284 300 \$	304 495 \$
Total	28 443 000 \$	5 000 000 \$	6 745 000 \$	40 188 000 \$	42 188 000 \$

Source : Ministère des Ressources naturelles

» Le Rendez-vous national de la forêt québécoise

Le Rendez-vous national de la forêt québécoise, convoqué par la première ministre les 21 et 22 novembre dernier à Saint-Félicien, fut l'occasion pour le gouvernement d'annoncer plusieurs mesures de soutien financier et de mettre la table pour des chantiers de travail afin de relancer le secteur forestier québécois. La FPFQ fut active dans les travaux préparatoires de cet événement dans le but de développer, puis de présenter au gouvernement, une position concertée des acteurs œuvrant en forêt privée. Nos efforts ont été récompensés par la confirmation des budgets des programmes de mise en valeur des forêts privées pour les trois



prochaines années et l'amélioration du Programme de remboursement des taxes foncières pour les producteurs forestiers.

FAVORISER LA COHÉSION SYNDICALE DES PRODUCTEURS FORESTIERS

La FPFQ réalise plusieurs activités de communication à l'intention des producteurs forestiers du Québec. En collaboration avec la Terre de chez nous et la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, la FPFQ publie la revue *Forêts de chez nous* quatre fois par année. De plus, la FPFQ produit l'infolettre *Forêts de chez nous PLUS*, ainsi que la *Revue de presse de l'actualité forestière* présentant des articles d'intérêt pour les acteurs de la forêt privée. Dix communiqués de presse ont été diffusés au cours de la dernière année pour faire valoir la position de notre organisation. Ces activités de

communication permettent de véhiculer l'information et de porter la voix des producteurs forestiers auprès de divers intervenants.

Cette cohésion passe aussi par la planification des rencontres des nombreuses instances de la FPFQ : assemblée générale annuelle, conseil d'administration, comité exécutif et comités internes. Ainsi, au cours de la dernière année, le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises pour traiter des règles de gestion des programmes de mise en valeur de la forêt privée et de la situation sur les marchés du bois.



Enfin, la cohésion syndicale, renforcée par notre affiliation à l'UPA, favorise les liens entre les producteurs agricoles et forestiers. Le président de la FPFQ est membre de plusieurs instances de l'UPA dont le conseil général, le Comité du fonds de défense professionnelle, la Table de travail sur la fiscalité municipale agricole, l'aménagement du territoire et le développement régional, et la Table sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural.



»Le réaménagement des territoires des plans conjoints de l'ouest du Québec

À la demande des représentants des producteurs forestiers, le plan conjoint du Syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec a été dissous le 31 décembre 2013 et les producteurs forestiers font désormais partie des plans conjoints avoisinants. Cette démarche approuvée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec vise à améliorer l'efficacité des plans conjoints de producteurs de bois concernés par ces modifications territoriales. Ainsi, les territoires des plans conjoints reflèteront davantage les mouvements de bois vers les usines. De plus, les producteurs forestiers de l'ancien territoire du Syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec verront le niveau des services offerts amélioré par leur inclusion dans des plans conjoints en meilleure santé organisationnelle. À terme, ce projet devrait se traduire par un niveau d'activité plus élevé chez les propriétaires forestiers changeant de plan conjoint.

»Forêts de chez nous et Forêts de chez nous PLUS

Publiée quatre fois par année, Forêts de chez nous est la revue qui traite de dossiers d'intérêt pour les producteurs forestiers. Ses articles portent sur les équipements, les projets d'aménagement forestiers et les perspectives sur les marchés des produits forestiers.

Forêts de chez nous PLUS se veut un prolongement de la revue Forêts de chez nous. Cependant, son contenu reflète davantage les actions et les représentations effectuées par la FPFQ. Cette publication mensuelle vise d'abord les administrateurs des syndicats et offices de producteurs forestiers. Néanmoins, sa diffusion se fait également auprès des intervenants du secteur forestier et est aussi disponible par le biais de notre site Internet, www.foretrivee.ca, donc à tous les propriétaires forestiers actifs et désireux de suivre nos démarches.

»Le lauréat 2013 du Prix Henri-Paul-Gagnon

En 2010, à l'occasion de son quarantième anniversaire d'existence, la FPFQ a créé le Prix Henri-Paul-Gagnon pour souligner la contribution exceptionnelle d'un individu à la vie syndicale dans le secteur de la forêt privée. Ce prix a été instauré à la mémoire de M. Henri-Paul Gagnon, originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, président fondateur de la Fédération des producteurs de bois du Québec en 1970. Le lauréat 2013, M. Daniel Roy, ingénieur forestier, a cumulé 32 années de service au sein de la FPFQ. La remise du prix a été effectuée dans le cadre du 44e congrès de la FPFQ tenu à Montmagny.

LES ADMINISTRATEURS ET EMPLOYÉS UNE ÉQUIPE PASSIONNÉE

Le conseil d'administration de la PPFQ est constitué des présidents de chacun des syndicats et offices de producteurs forestiers affiliés.

La permanence de la PPFQ est composée de M. Marc-André Côté, directeur général, M. Marc-André Rhéaume, responsable des dossiers d'aménagement forestier et des communications, M. Vincent Miville, économiste forestier, Mme Andrée Trudel, secrétaire de direction, et M. Gérald Vinette, adjoint administratif.

»ADMINISTRATEURS ET EMPLOYÉS



ADMINISTRATEURS : **1** Pierre-Maurice Gagnon, Président, Saguenay–Lac-Saint-Jean; **2** Berthold Gagné, 1^{er} Vice-président, Gaspésie; **3** Léo-Paul Quintal, 2^e Vice-président, Mauricie; **4** Robin Breton, Membre de l'exécutif, Bas-Saint-Laurent; **5** Éric Cliche, Membre de l'exécutif, Beauce; **6** Normand Roy, Abitibi-Témiscamingue; **7** Marcel Boillard, Centre-du-Québec; **8** Noël Dionne, Côte-du-sud; **9** André Roy, Estrie; **10** Yvon Parker, Vallée-de-la-Gatineau; **11** Jacques Gévry, Labelle; **12** Chuck Huckabone, Pontiac; **13** Gaétan Boudreault, Région de Québec; **14** Normand Roy, Saguenay–Lac-Saint-Jean.

EMPLOYÉS : **A** Marc-André Côté, ing.f., Ph.D., directeur général; **B** Gérald Vinette, c.m.a., adjoint administratif; **C** Marc-André Rhéaume, ing.f., responsable à l'aménagement forestier et aux communications; **D** Andrée Trudel, secrétaire de direction; **E** Vincent Miville, ing.f., M. Sc. Économiste forestier.

LES STATISTIQUES DE MISE EN MARCHÉ DES BOIS

Entre janvier et décembre 2013, les quatorze plans conjoints de producteurs de bois du Québec ont mis en marché 4,1 M m³ solides de bois, toutes essences confondues, représentant une hausse de 6 % par rapport à l'année 2012. Toutefois, ce volume ne représente que 65 % des livraisons ayant eu cours avant la crise ayant touché le secteur forestier. En 2013, 62 % des livraisons furent destinées aux usines de sciage, 26 % aux usines de pâtes et papiers et 12 % aux usines de panneaux et autres utilisations.

Globalement, 64 % des bois mis en marché provenaient d'essences résineuses alors que

les feuillus ont représenté 36 % du volume des livraisons. La mise en marché de résineux a augmenté de 14 % en 2013, alors que celle des feuillus a régressé de 6 % par rapport à 2012.

La valeur du bois mis en marché en 2013 est évaluée à environ 229 M\$, comparativement à 223 M\$ en 2012, 203 M\$ en 2011 et 180 M\$ en 2010. En 2013, le revenu total des producteurs, soit la valeur des bois livrés à l'usine moins la somme consacrée au transport et aux contributions aux plans conjoints, s'est chiffrée à 178 M\$.

» VALEUR ESTIMÉE DU BOIS MIS EN MARCHÉ EN 2013 PAR TYPE D'UTILISATION (TOUTES ESSENCES)

TYPE D'UTILISATION	À L'USINE	AU PRODUCTEUR
Pâtes et papiers	57 757 000 \$	37 271 200 \$
Sciage et déroulage	147 551 300 \$	124 500 600 \$
Panneaux et autres utilisations	23 209 400 \$	16 040 100 \$
TOTAL	228 517 700 \$	177 811 900 \$

*Estimation

Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec

» VOLUME DE BOIS MIS EN MARCHÉ EN 2013 PAR PRODUIT, TOUTES ESSENCES (m³ SOLIDES)

SYNDICATS ET OFFICES	PÂTES ET PAPIERS	SCIAGE ET DÉROULAGE	PANNEAUX ET AUTRES UTILISATIONS	TOTAL	PROPORTION DE LA MISE EN MARCHÉ	TOTAL EN 2012	VARIATION ANNUELLE
Abitibi-Témiscamingue	6 600	91 800	131 500	229 900	6 %	210 900	9 %
Bas-Saint-Laurent	86 500	658 500	38 100	783 100	19 %	639 200	22 %
Beauce	166 400	267 500	0	433 900	11 %	445 100	-3 %
Centre-du-Québec	80 100	50 300	25 900	156 300	4 %	158 600	-2 %
Côte-du-Sud	64 100	157 000	0	221 100	5 %	198 400	11 %
Estrie	219 500	386 200	0	605 700	15 %	547 300	11 %
Gaspésie	23 500	108 100	20 100	151 700	4 %	120 300	26 %
Gatineau	9 900	38 300	102 600	150 800	4 %	143 700	5 %
Labelle	9 500	30 600	39 200	79 300	2 %	69 000	15 %
Mauricie	33 900	38 700	48 700	121 300	3 %	176 900	-31 %
Pontiac	51 700	18 000	19 100	88 800	2 %	108 200	-18 %
Région de Québec	237 400	444 200	34 000	715 600	17 %	707 000	1 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	27 300	214 100	13 000	254 400	6 %	242 000	5 %
Sud-Ouest du Québec	69 700	26 600	14 000	110 300	3 %	110 600	-0 %
TOTAL	1 086 100	2 529 900	486 200	4 102 200	100 %	3 877 200	6 %

* Les facteurs de conversion utilisés pour produire les données peuvent varier d'une région à l'autre. Se référer aux données réelles de chaque syndicat ou office pour plus de précision.

Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec Compilation : Fédération des producteurs forestiers du Québec

AUTRES IMPLICATIONS

»LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS

Plusieurs enjeux des propriétaires forestiers, tels la fiscalité sur le revenu et l'investissement dans les communautés forestières, interpellent les ministères fédéraux. La FPFQ est donc active au sein de la Fédération canadienne des propriétaires de boisés qui exerce des activités de représentation auprès des fonctionnaires, députés et ministres du gouvernement fédéral.

»L'ASSOCIATION POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

Le président de la FPFQ siège au conseil d'administration de l'Association pour la commercialisation des produits forestiers non ligneux, principalement active dans le développement de la filière des champignons forestiers

»LA SOCIÉTÉ DE LA PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LES INSECTES ET MALADIES

Le président de la FPFQ siège au conseil d'administration de la SOPFIM.

ORGANISATIONS AFFILIÉES

Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue

172, avenue du Lac,
Rouyn-Noranda
www.spbat.qc.ca
819 762-0835

Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent

284, rue Potvin, Rimouski
www.spfbsl.com
418 723-2424

Association des propriétaires de boisés de la Beauce

3500, boul. Dionne,
Saint-Georges
www.apbb.qc.ca
418 228-5110

Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

2410, rue de l'Industrie,
Trois-Rivières
www.spbcq.ca
819 697-2922

Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud

1120, 6^e Avenue, bureau 400,
La Pocatière
www.spbcs.ca
418 856-4639

Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie

4300, boul. Bourque Sherbrooke
www.spbestrie.qc.ca
819 346-8905

Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie

172, boul. Perron Est,
New Richmond
www.spfgaspesie.com
418 392-7724

Office des producteurs de bois de la Gatineau

276, rue Principale Sud, Maniwaki
819 449-6649

Syndicat des producteurs forestiers de Labelle

725, rue Vaudreuil,
Mont-Laurier
www.spfl.net
819 623-2228

Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie

2410, rue de l'Industrie,
Trois-Rivières
www.spbois.qc.ca
819 370-8368

Office des producteurs de bois du Pontiac

10, Centre, C. P. 929, Shawville
<http://opdbp.org/>
819 647-2448

Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

5185, rue Rideau, Québec
www.spfrq.qc.ca
418 872-0770

Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean

3635, rue Panet, Saguenay
www.spbsaglac.qc.ca
418 542-5666

Fédération des producteurs forestiers du Québec

555, boul. Roland-Therrien,
bureau 565, Longueuil
www.foretprivee.qc.ca
450 679-0530

RENDEZ-VOUS NATIONAL DE LA FORÊT QUÉBÉCOISE

La FPFQ fut active dans les travaux préparatoires
de cet événement et nos efforts ont été récompensés.

» suite en page 14



LA FORÊT PRIVÉE EN CHIFFRES



16%

de la forêt productive
québécoise

130 000

propriétaires forestiers

200 à 400 M\$

de bois récolté
annuellement

60 M\$

d'investissements annuels
en travaux sylvicoles

1,3 milliard

d'arbres reboisés
depuis 1973

8,7 M m³

de bois mobilisable
annuellement

» suite en page 7

BOIS À VENDRE

L'accès aux marchés est un enjeu permanent pour
les producteurs de la forêt privée puisque leurs livraisons
ne représentent plus que 14 % de l'approvisionnement
des usines.

» suite en page 10



Une **porte d'entrée**
sur le monde de la
forêt privée
québécoise!



www.foretprivee.ca